

§ 3. — Des plaies par morsure d'animaux enragés.

Ces sortes de plaies sont bien moins importantes à considérer sous le rapport de la blessure elle-même que sous celui de la maladie affreuse qui en est ordinairement la suite, si on n'emploie à temps les moyens propres à la prévenir.

Cette terrible affection, qu'on a généralement appelée rage, à cause des accès de fureur auxquels le malade est en proie, est bien peu connue dans sa nature; celle du virus qui la produit ne l'est nullement. Cependant, on peut dire que la rage est une espèce de maladie nerveuse très-violente, qui produit dans la salive une altération telle, que la morsure d'un animal affecté de cette maladie la communique à un autre. Comme la rage est presque toujours accompagnée d'une répugnance invincible pour les boissons, on lui a aussi donné le nom d'hydrophobie : mais cette dernière dénomination n'est pas exacte; car l'horreur de l'eau est un symptôme de plusieurs maladies nerveuses, et, d'ailleurs, ce symptôme n'a pas toujours lieu dans la rage; conséquemment, elle n'en forme point le caractère essentiel et absolu.

On distingue communément deux espèces de rage, savoir, la rage spontanée et la rage communiquée. La rage spontanée est celle qui survient aux animaux, et quelquefois même à l'homme, sans qu'ils aient été mordus par un autre animal. La rage communiquée est celle qui survient à la suite d'une morsure faite par un animal attaqué de la maladie; nous ne traiterons ici que de cette dernière.

On ne peut connaître, à l'aspect d'une plaie par morsure, si elle a été faite par un animal enragé ou par un animal sain. Cette connaissance est cependant de la plus grande importance, parce qu'on peut aisément prévenir la rage dont est menacée une personne qui a été mordue par un animal affecté de cette maladie, et qu'on l'attaque sans succès après qu'elle s'est manifestée; mais l'expérience apprend tous les jours qu'on parvient très-difficilement à cette certitude : voici néanmoins quelques données utiles auxquelles il est bon d'avoir égard. Si c'est un loup, et qu'il ait mordu plusieurs personnes, ou plusieurs autres animaux sans les dévorer, on peut présumer avec raison qu'il était enragé. Si c'est un cheval, un âne, qui auparavant n'avaient pas de tendance à mordre, et qui d'ailleurs aient été mordus par un loup, par

un chat ou par un chien, on ne peut guère douter qu'ils ne soient aussi affectés de la rage. Quant aux chiens, comme ils sont sujets à plusieurs espèces de maladies que l'on confond généralement sous le nom de rage, et que ces animaux sont ceux qui la communiquent le plus ordinairement à l'homme, il est essentiel de s'assurer de bonne heure si un chien qui a mordu plusieurs personnes est enragé ou non : voici les signes auxquels on le reconnaît.

Dans les premiers temps, un chien malade de la rage paraît triste, abattu; tapi dans un coin, il aime l'obscurité, la solitude; il n'aboie pas, mais il grogne souvent et sans cause apparente, surtout contre les étrangers; il connaît encore son maître et le flatte : il refuse également la boisson et la nourriture; s'il marche, il est chancelant, il paraît endormi. Cet état dure ordinairement deux ou trois jours; mais la maladie faisant des progrès, l'animal quitte tout à coup la maison de son maître; il a la tête basse, le poil hérissé, la queue serrée entre les jambes, l'œil fixe et brillant, la gueule béante et pleine d'une salive écumeuse; il fuit de tous côtés; sa démarche est incertaine, tantôt lente, tantôt précipitée. S'il rencontre un animal de son espèce, il le poursuit, pendant que celui-ci cherche à l'éviter; il le mord quand il peut l'atteindre, et le laisse aussitôt qu'il est satisfait. Il éprouve des accès de fureur, qui reviennent par intervalles, mais d'une manière irrégulière. Alors il se jette indifféremment sur tout ce qu'il rencontre, même sur son maître : il n'aboie point; l'eau, la lumière, les couleurs vives, redoublent sa fureur, ses membres sont agités de mouvements convulsifs; enfin, il périt deux ou trois jours après avoir quitté les lieux qui lui étaient familiers, et son cadavre pourrit promptement, en répandant une odeur infecte.

Tel est l'ensemble des symptômes que l'on remarque dans un chien enragé : ils sont à peu près les mêmes dans tous les animaux; l'abattement, la tristesse, le refus des aliments, caractérisent le premier degré de la maladie; des accès de fureur, de délire, l'envie de mordre, l'horreur de l'eau, une salive gluante et écumeuse signalent le second. Mais la rage présente quelquefois dans ces symptômes des variétés qu'il est important de connaître. Par exemple, la répugnance, l'horreur de l'eau, paraît être dans tous les animaux le signe le plus certain de cette maladie; cependant on a vu plus d'une fois des loups, des chiens, dont la rage était bien constatée, boire abondamment après avoir mordu des personnes; on les a vus traverser des rivières, se détourner même

de leur route pour mordre des ouvriers occupés au milieu d'un ruisseau. Ainsi ce serait se tromper d'une manière bien fâcheuse que de négliger des blessures, parce qu'on n'aurait pas observé dans l'animal qui les a faites tous les symptômes que nous venons de décrire.

Si un chien qui a mordu une ou plusieurs personnes sans y être excité, et qui a pu être conservé, meurt après avoir éprouvé le plus grand nombre des symptômes que nous avons exposés, il n'y a point d'incertitude sur son état : ce chien était enragé. Mais souvent il s'échappe, plus souvent encore on le tue au moindre soupçon, et alors il est d'autant plus difficile de connaître son état, que très-souvent, dans la campagne, on regarde comme enragé un chien qui, ayant perdu son maître, court à travers un village, en effraye les habitants qui le poursuivent, et mord quelquefois ceux qui se trouvent sur sa route. Dans ce cas, soit que le chien parvienne à s'échapper, soit qu'on le tue, comme cela arrive fréquemment, les personnes blessées sont dans la plus cruelle incertitude; il serait donc essentiel de pouvoir s'assurer si l'animal était seulement effrayé, ou s'il était véritablement enragé. Lorsque le chien s'est échappé, il est impossible de connaître son état, mais lorsqu'il a été tué, on a proposé plusieurs moyens pour parvenir à cette connaissance. Quelques-uns ont conseillé d'imbibier un morceau de pain ou de viande avec le sang et les autres sucs qui coulent de la plaie, et de le présenter ensuite à un autre chien; s'il le mange, on peut, dit-on, rester tranquille sur la nature de la blessure; mais s'il le refuse, s'il fuit en aboyant, on ne peut douter que la plaie n'ait été faite par un animal enragé. Quoique ce moyen soit recommandé par beaucoup d'écrivains, il ne paraît mériter aucune confiance; en effet, un chien affamé mangera sans répugnance le pain imbibé des sucs d'une plaie; d'ailleurs le venin de la rage, inhérent à la partie mordue, n'est pas toujours délayé par le sang, et, en supposant qu'il le soit, sa quantité est trop petite pour qu'un chien, malgré la finesse de son odorat, puisse le reconnaître.

J.-L. Petit conseille, d'après son expérience, de frotter la gueule, les dents, les gencives du chien tué, avec un morceau de viande cuite, et de le présenter ensuite à un chien bien portant: s'il le refuse, en criant et en hurlant, on peut croire, dit-il, que l'animal tué était enragé; mais, ajoute-t-il, si la viande a été bien reçue et mangée, il n'y a rien à craindre. Ce procédé est plus raisonnable que le premier; il peut bien rassurer le malade inquiet et timide, et on doit toujours l'employer dans

cette vue; mais s'il reste le plus léger soupçon, il est toujours plus sage de recourir au traitement préservatif convenable.

Ordinairement c'est par la morsure d'un chien, ou d'un autre animal enragé, que les hommes contractent la rage. Le venin qui produit cette cruelle maladie réside dans la salive de l'animal qui en est affecté, et c'est la dent qui le dépose dans la plaie; mais cette voie n'est pas la seule par laquelle il peut se communiquer. Des observations authentiques prouvent que la seule application de la salive ou de la bave de l'animal sur une partie excoriée, ou seulement couverte d'un épiderme très-mince, comme les lèvres, suffit pour produire la rage. On prétend même que cette bave desséchée depuis longtemps sur du linge ou de l'étoffe peut causer la maladie, et le fait, tout extraordinaire qu'il est, paraît confirmé par plusieurs observations. Quoique ces observations aient été révoquées en doute par certains auteurs, elles commandent cependant la plus grande attention. Lorsqu'un animal enragé a fait quelque ravage dans un pays, si sa bave a été répandue sur quelques vêtements, il faut les laver avec soin, brûler la paille sur laquelle il couchait, et tout ce qui a été affecté de sa salive; s'il a été enfermé dans une chambre ou un cabinet, il faut nettoyer le plancher et les murs, les laver et reblanchir les derniers à la chaux; enfin, il faut que ceux qui touchent le cadavre de l'animal aient le soin de laver leurs mains avec du vinaigre, et surtout qu'ils évitent de les porter, encore teintes du sang ou de la bave de l'animal, sur les lèvres, le visage, parties dont la peau fine et délicate reçoit facilement la contagion des virus.

La présence de ce virus dans une plaie n'y produit aucun effet primitif, et ne s'oppose point à sa guérison. Aussi remarque-t-on qu'une plaie faite par un animal enragé, abandonnée aux seuls soins de la nature, ou pansée comme une plaie simple, guérit au moins aussi facilement et aussi promptement qu'une plaie faite par un animal sain. Ce n'est qu'après avoir, pour ainsi dire, couvé pendant un certain temps que le virus hydrophobique se développe, et qu'il manifeste son impression funeste sur l'économie animale par les symptômes qui caractérisent la rage.

Il s'écoule quelquefois un long espace de temps avant que cette maladie se déclare. Quelquefois elle ne paraît qu'au bout de deux, de trois, de six mois; et les auteurs prétendent que la rage a mis encore quelquefois un temps beaucoup plus long avant de se développer. Galien l'a vue paraître au bout d'un an, et Mead après onze mois; mais

pour l'ordinaire elle arrive dans l'espace de trente ou quarante jours, quelquefois plus tôt, surtout chez les jeunes gens, qui en sont atteints communément en quinze ou seize jours, et même au bout de six ou huit jours. Cependant nous avons vu un enfant de dix à douze ans mourir de la rage, à l'hôpital de la Charité, onze mois après la blessure par laquelle le germe de cette maladie lui avait été communiqué. Ces différences dans le temps du développement de la rage dépendent du tempérament de la personne mordue, de la violence de la maladie dans l'animal qui a fait la morsure, et de la situation de la plaie : les passions vives, les chaleurs extrêmes de l'été paraissent accélérer le développement de cette terrible affection. Il semble aussi qu'il y a des personnes qui sont peu disposées à recevoir les impressions du virus hydrophobique, puisqu'après avoir été mordues par des animaux enragés, elles n'ont point été atteintes de la rage.

Voici quels sont les symptômes qui annoncent cette maladie, et ceux qui la caractérisent : on sent dans la partie qui a été mordue une douleur qui gagne insensiblement, et s'étend aux parties voisines ; la cicatrice devient rouge, noirâtre, se gonfle, se rouvre quelquefois, et il en exsude une sérosité rougeâtre ; ou si la plaie est restée ouverte, les chairs se boursouffent, s'enflamment et fournissent un pus séreux et roussâtre. Comme la plaie est le foyer du venin, il n'est pas étonnant de voir les accidents commencer par la partie qui a été mordue ; cependant nous avons des exemples de personnes mortes de la rage communiquée par une morsure d'animal enragé, et dont la plaie ou la cicatrice n'a éprouvé aucun changement. Presque en même temps que les symptômes locaux que nous venons de décrire se manifestent, le malade devient triste, mélancolique ; son teint éprouve une altération remarquable ; son sommeil est interrompu par des rêves effrayants, qui ont particulièrement rapport à l'accident qu'il a éprouvé. Quelquefois il s' imagine être entouré de chiens qui veulent le dévorer, ou être sur les bords d'un précipice dans lequel il est près de tomber. Il éprouve souvent une horripilation générale ; il ressent une chaleur, une espèce de frémissement, qui, de la partie mordue, s'étend à tout le corps, et semble s'arrêter plus particulièrement à la poitrine et à la gorge. Le pouls est quelquefois alors petit et serré. Bientôt les symptômes augmentent ; une fièvre nerveuse très-intense s'allume, il y a chaleur brûlante et incommode à l'épigastre ; souvent le malade vomit avec abondance une bile verte, porracée ; le visage est rouge, la voix

forte, le regard farouche et étonné, la respiration laborieuse, le pouls dur, tendu, fort, précipité ; des sanglots involontaires et des soupirs profonds se font entendre. Il survient plus tôt ou plus tard une répugnance invincible pour la boisson, ou si cette répugnance n'existe pas, un état convulsif des muscles du pharynx empêche le malade d'avaler ; mais chez la plupart cette horreur pour les liquides a lieu ; les yeux sont brillants, la pupille est dilatée et immobile : la vue des corps polis et luisants excite en eux un frémissement général, qui les porte à les éviter. Bientôt il y a des mouvements convulsifs et même des accès de fureur très-prononcés, que la simple agitation de l'air, l'éclat de la lumière, des sons aigus peuvent renouveler ; l'envie continuelle de cracher et de mordre se joint à ces symptômes, il semble que ce soit un besoin irrésistible ; mais le plus souvent le malheureux qui l'éprouve conserve assez de présence d'esprit pour avertir les personnes qui l'entourent de s'éloigner, lorsqu'il sent approcher le moment de l'accès. Enfin, à tous ces symptômes, qui caractérisent la fureur et la rage portées au plus haut degré, succèdent une débilité générale, un frémissement complet ; le pouls devient petit, misérable, les extrémités froides, et la mort termine cette scène d'horreur le troisième ou le quatrième jour, quelquefois plus tôt, rarement plus tard.

L'ouverture des corps n'a fait connaître aucune trace du virus hydrophobique, ni aucune altération particulière constante dans les organes essentiels à la vie ; quelquefois seulement on a trouvé le pharynx phlogosé, et encore même alors était-il difficile de déterminer si c'était chez les malades un état naturel, ou un état morbide de ces parties.

Quelle que soit la blessure faite par la dent d'un animal enragé, elle doit être considérée comme véritablement dangereuse ; cependant ces blessures sont plus ou moins graves, suivant les circonstances qui les accompagnent. Par exemple, une plaie médiocre, qui a beaucoup saigné, et qui ne peut se cicatriser sans une suppuration un peu abondante, est moins à redouter pour ses suites qu'un simple coup de dent qui a pénétré la peau profondément, et s'est cicatrisé promptement. Une morsure superficielle n'est pas aussi fâcheuse que celle qui traverse toute l'épaisseur de la peau ; le traitement en est plus simple et plus sûr ; il en est de même de celles qui sont faites par un animal faible, timide, qui n'est encore que dans le premier degré de la rage : elles sont ordinairement alors peu considérables, et les accidents moins

prompts à se développer. Mais, toutes choses égales d'ailleurs, on a d'autant plus à redouter les suites des morsures faites par des animaux enragés, qu'elles sont plus voisines des organes salivaires, plus multipliées, et que la partie mordue était nue; car comme il est certain que le virus de la rage réside dans la salive, on conçoit facilement que si la partie se trouve couverte d'habillements, surtout un peu épais et d'un tissu laineux, ils essuient, pour ainsi dire, les dents de l'animal, s'imprègnent de sa salive, et diminuent d'autant la quantité de celle qui serait entrée dans la morsure. Celle-ci présente encore moins de dangers lorsque le sujet est fort, vigoureux et d'une grande tranquillité d'âme : on rapporte même que des hommes qui réunissaient ces qualités, ayant été mordus par des chiens enragés, n'ont point contracté la maladie, quoiqu'ils n'eussent reçu aucun secours de l'art. Mais tout le monde convient que la rage est une affection si terrible, et en général si facilement contagieuse, qu'il faut employer les moyens propres à la prévenir, non-seulement lorsqu'on est certain que l'animal qui a mordu était enragé, mais même lorsqu'on n'a que de fortes présomptions à cet égard. Enfin, il est des plaies par morsures d'animaux enragés qui, très-dangereuses par elles-mêmes, sont presque nécessairement suivies de la rage, et deviennent mortelles, parce que le voisinage des gros vaisseaux ne permet pas de cautériser suffisamment les parties sur lesquelles le virus a été déposé; telle serait, par exemple, une plaie dans laquelle l'artère carotide ou l'artère crurale serait à nu.

Dans le traitement des plaies par morsure d'animaux enragés, on doit avoir principalement pour objet d'enlever ou de détruire le venin qui a été déposé dans la partie par la dent de l'animal, avant qu'il ait eu le temps d'agir sur l'économie animale.

C'est pour atteindre ce but que quelques praticiens ont conseillé d'extirper toute la partie mordue. Mais, outre que ce moyen est très-douloureux, qu'il en résulte une mutilation désagréable, et que cette extirpation exige souvent, dans celui qui la pratique, beaucoup de dextérité et de connaissances anatomiques, il est encore des cas où la structure des parties et leur importance s'opposent à ce qu'on puisse y avoir recours.

On parviendra au même but, d'une manière aussi sûre et moins douloureuse, en désorganisant profondément toutes les parties sur lesquelles le venin a été déposé, ou, ce qui revient au même, en les convertissant en une eschare dans laquelle ce virus se trouve renfermé,

et, pour ainsi dire, isolé du reste de l'économie animale. Ce moyen, employé convenablement, mérite à juste titre le nom de spécifique, puisqu'il a toujours réussi, entre les mains des praticiens sages et attentifs, à prévenir la rage et assurer la guérison, surtout lorsqu'on a entretenu longtemps la suppuration de l'ulcère résultant de la chute de l'eschare.

On désorganise la partie, soit en y portant un fer rongi au feu, soit en y appliquant des remèdes caustiques, capables de former une eschare profonde, épaisse, et qui comprenne toute l'étendue de la blessure.

L'usage du feu était très-familier aux anciens, qui l'employaient constamment dans le traitement des plaies par morsures d'animaux enragés. Aussitôt après la blessure, ils faisaient rougir un fer un peu plus large que la plaie, l'appliquaient hardiment dessus, de manière à produire une eschare épaisse et large; et toujours le succès couronnait leur entreprise. Comme la plupart des malades ont beaucoup de répugnance pour le cautère actuel, on a proposé de le remplacer par l'huile bouillante, par la poudre à canon, ou par un cylindre de coton que l'on brûle sur la partie. Mais en général on doit préférer les caustiques aux cautères actuels, excepté pour les morsures qui pénètrent dans la bouche, auxquelles il convient exclusivement. La cautérisation avec un fer ardent n'est pas fort douloureuse, mais elle est très-effrayante; et il y a peu de personnes qui veulent s'y soumettre : d'ailleurs, elle peut devenir inutile, si le fer n'atteint pas toute la surface de la plaie, ou s'il n'étend pas son action assez profondément pour que la totalité du venin soit détruite. On ne doit donc y avoir recours que lorsqu'on manque des autres moyens, et dans le cas dont nous avons parlé plus haut.

Les caustiques n'ont pas les mêmes inconvénients; ils causent moins de répugnance aux malades, et leur action, plus sûre que celle du feu, peut être étendue et diminuée à volonté, suivant l'exigence des cas. Tous les caustiques, tant solides que liquides, dont l'usage est connu et familier en chirurgie, peuvent être employés dans le traitement des plaies dont il s'agit : ainsi la potasse caustique, le nitrate d'argent fondu, les acides nitrique, sulfurique et muriatique, le muriate d'antimoine, sont autant de moyens propres à remplir l'objet qu'on se propose, et que l'on peut remplacer les uns par les autres, avec les précautions convenables. Mais le muriate d'antimoine est plus sûr et doit être employé de préférence : on trouve ce caustique sous deux états, solide ou liquide. Le muriate d'antimoine solide est extrêmement actif; il brûle